

ATTESTATION DE SANTE POUR LES MINEURS

A transmettre à l'organisateur

Cette attestation remplace le certificat médical pour les personnes mineures participant à une compétition sportive selon les articles D231-1-1 et suivants du code du sport.

Le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé. Le questionnaire est confidentiel et ne doit pas être transmis à l'organisateur de l'évènement sportif.

Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Je soussigné,

Nom :
Prénom :
.....

Certifie avoir au préalable rempli le questionnaire de santé et avoir répondu négativement à toutes les questions et, dès lors que l'état de santé de mon enfant :

Nom :
Prénom :
Né (e) le :

Lui permet de participer :

- Au Relai trail + VTT (minimum 16 ans et uniquement pour le VTT)
- A la course VTT chronométrée pour les jeunes (13 km)
- Au running enfants 6-11 ans (500 m, 1000 m ou 1500 m)

Fait à : le :

Signature :